

la rue et s'avançaient à la rencontre les unes des autres. Les maîtres y avaient au rez-de-chaussée leur ouvroir, servant à la fois d'atelier et de boutique. Ils se groupaient d'ordinaire avec les autres membres du métier, dans le même quartier, dont les rues portaient chacune le nom d'une corporation. Là, le long des avenues étroites et sombres circulait le clientèle aux heures de travail et de vente, le long des étalages protégés par des auvents, au-dessus desquels se balançaient en grinçant des enseignes parlantes. Piétons, chevaux, voitures s'y rencontraient avec des animaux domestiques, surtout des porcs, vaguant auprès des tas d'ordures. Les cris des annonces de chaque profession s'y faisaient entendre dans leur saveur originale, depuis celui du tavernier et du cuisinier vendeur de sauces, jusqu'à celui du raccommodeur de hanaps et du fripier.

Les familles vivaient dans une promiscuité souvent primitive, en quelques pièces sommairement meublées de coffres, de tables et d'ustensiles divers. L'habillement de l'ouvrier et du petit patron consistait en solides étoffes de laine ou de toile ; il n'exigeait pas de grands frais. Toutefois peu à peu l'aisance grandissante suscitait le goût du confortable. Les inventaires de la fin du XIII^e siècle et de la première moitié du XIV^e, ainsi que les registres des impôts, attestent que de modestes fortunes s'étaient formées et que les classes laborieuses des villes avaient davantage le souci d'une alimentation substantielle, d'un ameublement plus soigné, où figurent la vaisselle d'étain, le linge de table, des vêtements faits d'étoffes plus variées et moins grossières. L'usage du linge de corps se généralisait. L'hygiène avait réalisé de grands progrès, comme le montrent la multitude des établissements de bains ou étuves publiques et l'existence de cuves à baigner dans les maisons privées.

La condition morale des classes laborieuses urbaines. —
La condition morale des classes laborieuses s'était aussi